

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 106

présenté par  
M. de Courson

-----

**ARTICLE LIMINAIRE**

Rédiger ainsi la seconde colonne du tableau :

Prévision d'exécution 2016
- 3,2
0
- 0,1
- 3,3

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Dans le contexte de crise que nous connaissons, la notion de déficit conjoncturel n'a plus de sens.

L'écart entre le solde structurel et le solde effectif est en effet stable depuis 3 ans.

C'est pourquoi il est proposé d'inscrire dans le tableau le solde structurel sans le distinguer du solde conjoncturel.

En outre, le gouvernement a revu à la baisse, dans le cadre de ce PLFR, sa prévision de croissance pour l'année 2016, de 1,5 % à 1,4 %. Cette prévision reste, selon les termes du Haut conseil des Finances Publiques, « dans le haut de la fourchette des prévisions disponibles », et devrait plutôt se situer entre 1,2 et 1,3 %.